Circuit des remparts de Le Quesnoy

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Au coeur de la citadelle quercitaine, découvrez les ouvrages de défense élaborés sous Charles Quint et Louis XIV.

Durée	1h 30	**Difficulté**	Facile
Distance	5,24 km	**Retour point de depart**	Oui
Dénivelé positif	9 m	**Activité**	Pédestre
Dénivelé négatif	9 m	**Commune**	Le Quesnoy (59530)
Point haut	131 m	**Région**	Avesnois
Point bas	117 m		

Trace n° 17221942

Description

Parking : Place de la Carpe d'Or devant l'Étang du Pont Rouge.

(**D/A**) Le restaurant de la Carpe d'Or à votre gauche, dirigez-vous à gauche vers la Porte Faurœulx : à droite, Square Daniel Vincent. Observez les fossés des remparts de chaque côté du pont et passez le passage piéton couvert.

Avant l'Office de Tourisme, empruntez le sentier à gauche, grimpez ensuite sur la gauche puis serrez à droite le long du Bastion Vert : prudence. Pour les personnes sujettes au vertige, préférez le sentier du bas. Rejoignez la Place Tournefort derrière le kiosque à musique. Dépassez ce dernier et descendez à l'intérieur des remparts au pied du demi-bastion du château. Poursuivez à droite sur 400 m environ.

(**1**) Prenez sur la droite, empruntez le passage voûté en briques pour découvrir le site du New Zealand Forces Memorial. Revenez sur vos pas, reprenez le passage et continuez à droite sur le sentier en cheminant entre deux étangs.

Traversez la route (Avenue de la Libération) au niveau de la Porte Saint-Martin et poursuivez en face sur la contre-garde, devant le bastion du même nom. Montez l'escalier et retrouvez la demi-lune de la Porte de Valenciennes.

(**2**) Coupez la route. De l'autre côté, descendez l'escalier en pierre et structure métallique au pied du monument aux morts. Cheminez dans le fossé et longez le demi-bastion du Château César puis l'imposant Bastion Royal.

(**3**) Coupez la Rue Victor Hugo et continuez tout droit le long des remparts et de l'étang, au pied du Bastion Impérial. Après un coude à droite, en cul-de-sac, empruntez la galerie à gauche. Au bout, sortez et grimpez les escaliers **avec prudence**. Suivez le sentier sur la droite avant l'Avenue Léo Lagrange.

Points de passages

D/A Parking de l'Étang du Pont Rouge
N 50.2458° / E 3.642064° - alt. 126 m - km 0

1 Bifurcation
N 50.246368° / E 3.631195° - alt. 121 m - km 1.14

2 Porte de Valenciennes
N 50.251183° / E 3.63603° - alt. 126 m - km 2.03

3 Rue Victor Hugo
N 50.248863° / E 3.641855° - alt. 131 m - km 2.72

4 Bifurcation vers l'étang
N 50.24551° / E 3.642585° - alt. 125 m - km 3.25

5 Pont
N 50.242682° / E 3.647635° - alt. 128 m - km 3.89

6 Pontons de l'Étang du Pont Rouge
N 50.244459° / E 3.640859° - alt. 123 m - km 5.02

D/A Parking de l'Étang du Pont Rouge
N 50.245728° / E 3.642056° - alt. 126 m - km 5.24

(**D/A**) Face au restaurant de la Carpe d'Or, prenez à gauche et traversez l'Avenue Léo Lagrange en empruntant le passage piétons face à la Résidence Harmonie. Traversez le Boulevard Faurœulx sur le passage piétons et arrivez face à l'Étang du Pont Rouge.

(**4**) Traversez la pelouse et dirigez-vous vers les sapins à votre droite. Suivez le sentier à l'arrière des maisons, prenez sur votre droite l'escalier en rondins pour accéder aux remparts. Au bout de l'escalier, prenez à gauche. Continuez toujours tout droit sur le sentier en terre et en herbe. À droite, un observatoire vous permet de contempler les oiseaux sur l'étang. Descendez l'escalier en rondins, poursuivez tout droit, puis prenez à droite Porte de Landrecies. Franchissez le pont.

(**5**) Suivez le passage en macadam le plus à droite. *Remarquez une demoiselle à droite en passant*, passez le tourniquet et engagez-vous sur la passerelle en bois. En sortant de la passerelle, prenez le sentier de droite pour longer l'étang. Traversez la plaine de jeux et dirigez-vous toujours tout droit en longeant l'étang. Passez l'embarcadère et le restaurant Le Chalet de l'Étang, puis tournez à droite pour continuer à longer la berge.

(**6**) Prenez le sentier en cailloux à droite offrant des pontons aux pêcheurs. Au niveau des vannes, traversez la route pour rejoindre

Copie, vente et diffusion interdites - kqFnjqa7

votre point de départ (**D/A**).

Informations pratiques

En période de pluie, le port de chaussures étanches est nécessaire.

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Suivez le balisage Jaune.
Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-remparts-de-le-quesnoy-2/

En savoir plus :
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Copie, vente et diffusion interdites - kqFnjqa7

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - kqFnjqa7

LA CHARTE du visorandonneur

Visorando
Préparer et partager ses randos

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

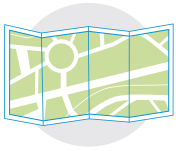

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

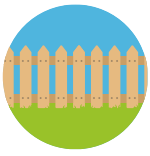

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

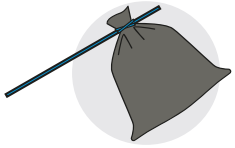

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

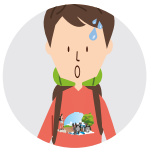

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.